

ACACED : Attestation de connaissances animaux domestiques - Durée en fonction gde la/des catégorie/s suivie/s



Objectifs

- Obtenir l'attestation pour débiter ou continuer son activité professionnelle en lien avec les animaux domestiques

Il existe 3 catégories : Chien, Chat et Autres

Vous pouvez passer les catégories que vous souhaitez, la durée de formation s'adapte en fonction de votre choix :

- 1 catégorie : 14h
- 2 catégories : 18h
- 3 catégories : 22h



Programme

- Bases réglementaires
- Acquisition des savoirs de base concernant les 8 domaines de connaissances précisés à l'arrêté du 16 juin 2014

Alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, santé animale, transport, sélection

Evaluation et mode de validation des acquis



- Passage du test officiel de validation de l'attestation de connaissance sous forme de QCM informatisé

- Diplômant
- Certifiant
- Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un certificat de réalisation



Public concerné

- Salariés en animalerie, éleveurs, soigneurs, toute personne travaillant au contact des animaux
- Grand public

Effectif : Minimum 6 - Maximum 20



Pré-requis

- Aucun



Durée et rythme

Déroulement : 6 à 8 sessions par an

Période : Toute l'année

- En semaine
- En journée
- Temps plein
- Week-end
- En soirée
- Temps partiel

Formateur

QUENTIN Benoit, formateur en animalerie

Modalités pédagogiques & méthodes

- En présentiel
- En salle
- Sur chantier
- A distance
- Synchrone
- Asynchrone

• Apports théoriques en salle

• Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation

• Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

- **Compte Personnel de Formation** (CPF) : OUI
- **Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

Tarifs

- 1 catégorie : 308,00€ HT : 14 heures
- 2 catégories : 396,00€ HT : 18 heures
- 3 catégories : 484,00€ HT : 22 heures

Indicateurs de résultats

153 stagiaires formés en 2020

Taux de satisfaction 2021 :

- Participants : 96 %

ACACED : Attestation de connaissances animaux domestiques - Durée en fonction gde la/des catégorie/s suivie/s

Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e.



Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?
Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

Référente handicap : PERRIN Nadia -
03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr



Contact référente administrative

MARECHAL Tiffany - 03.84.58.49.62
tiffany.marechal@educagri.fr



La certification qualité a été délivrée au titre des catégorie d'actions suivantes :

- **ACTIONS DE FORMATION**
- **VAE**



Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Restauration collective possible - Tarif : 4,40€ / repas
(sauf pendant les congés scolaires) Pas d'hébergement possible



CFPPA – CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr